

LES ÉTATS FINANCIERS DU CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

- 1) Composition de la Gouvernance
- 2) Les principaux ratios prudentiels bancaires
- 3) Les délais de paiement
- 4) Les comptes et le bilan administratif
- 5) L'analyse budgétaire
- 6) Le compte d'exploitation et le bilan publiable
- 7) L'annexe aux comptes annuels
- 8) Le Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- 9) Le Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE au 31 décembre 2022

CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

Jean-François Pilet : Directeur général

Mélanie Savelli : 2e Dirigeant effectif

Conseil d'orientation et de surveillance (COS)

Johanna Rolland : Présidente, Maire de Nantes

Pascal Bolo : Vice-président, 1^{er} Adjoint au Maire de Nantes

Membres élus :

Abbassia Hakem, Adjointe au Maire de Nantes

Hervé Fournier, Adjoint au Maire de Nantes

Marie-Annick Benâtre, Adjointe au Maire de Nantes

Mahel Coppey, Conseillère municipale de Nantes

Marie Vitoux, Conseillère municipale de Nantes

Julien Bainvel, Conseiller municipal de Nantes

Membres nommés :

André Bernard, ancien Expert-comptable

Michèle Guillossou, Ancienne directrice générale de la SAEM La Folle Journée

Christiane Coudrier, Ancienne directrice du Centre Hospitalier Universitaire de Nantes

Patrick Forgeau, Ancien directeur général du Crédit Municipal de Nantes

Catherine Boucher, Ancienne Directrice du réseau de la Banque de France en Ile de France

Gérard Le Maulf, Ancien dirigeant du Crédit Mutuel

Maurice Bourrigaud, Directeur Général, Dirigeant effectif de la BPGO

Commissaire aux comptes :

RSM Ouest, Jean-Michel Picaud, Associé

Commissaires-priseurs Judiciaires :

Nantes, Maîtres Couton et Veyrac

Tours, Maître Jabot

Angers, Maître De La Perraudière

Rennes, Maîtres Gauducheau et Jézé

Les principaux ratios prudentiels bancaires

On notera que les ratios réglementaires (LCR et ratio de solvabilité) sont meilleurs que les minimums exigés.

	31/12/2022	30/09/2022	30/06/2022	31/03/2022	31/12/2021
	a	b	c	d	e
	T	T-1	T-2	T-3	T
Fonds propres disponibles (montants)					
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	26 915 053	26 967 437	26 889 770	27 038 015	27 081 150
Fonds propres de catégorie 1	26 915 053	26 967 437	26 889 770	27 038 015	27 081 150
Fonds propres totaux	27 104 216	27 178 967	27 101 300	27 249 545	27 292 680
Montants d'exposition pondérés					
Montant total d'exposition au risque	28 602 677	28 847 135	28 282 382	28 149 982	28 363 360
Ratios de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	94,10%	93,48%	95,08%	96,05%	95,48%
Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	94,10%	93,48%	95,08%	96,05%	95,48%
Ratio de fonds propres totaux (%)	94,76%	94,22%	95,82%	96,80%	96,23%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Exigences totales de fonds propres SREP (%)	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%
Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Coussin pour le risque systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Exigence globale de coussin (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
Exigences globales de fonds propres (%)	10,50%	10,50%	10,50%	10,50%	10,50%
Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	92,00%	92,00%	92,00%	92,00%	92,00%
Ratio de levier					
Mesure de l'exposition totale	37 507 474	38 131 807	38 107 021	37 897 278	37 981 886
Ratio de levier (%)	71,76%	70,72%	70,56%	71,35%	71,30%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)					
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0%	0%	0%	0%	0%
dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0%	0%	0%	0%	0%
Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	0%	0%	0%	0%	0%
Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)					
Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0%	0%	0%	0%	0%
Exigence de ratio de levier globale (%)	0%	0%	0%	0%	0%
Ratio de couverture des besoins de liquidité					
Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée -moyenne)	440 693	436 080	423 683	435 281	415 953
Sorties de trésorerie — Valeur pondérée totale	873 786	888 431	962 026	953 874	978 259
Entrées de trésorerie — Valeur pondérée totale	1 046 677	988 602	2 392 128	1 330 513	1 178 021
Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	218 447	222 108	240 506	238 469	244 565
Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	201,74%	196,34%	176,16%	182,53%	170,08%
Ratio de financement stable net					
Financement stable disponible total	35 566 760	36 535 602	36 192 112	36 188 399	36 135 547
Financement stable requis total	30 188 653	31 501 761	29 584 994	29 313 607	29 278 296
Ratio NSFR (%)	117,81%	115,98%	122,33%	123,45%	123,42%

Délais de paiement

Les dettes fournisseurs sont d'un montant de **9 KEUR** au 31/12/2022.

En tant qu'établissement public administratif, le Crédit Municipal de Nantes est soumis à la réglementation relative aux marchés publics, laquelle impose notamment un délai de paiement des fournisseurs de 30 jours (article 1 du décret 2013-269 du 29 mars 2013).

N'étant pas une société, il n'est pas soumis aux dispositions du décret n°2015-1553 du 27 novembre 2015 portant sur les modalités de publication dans le rapport de gestion des informations relatives aux délais de paiement.

Les créances clients découlent d'activités bancaires et connexes et ne sont donc pas assujetties à cette obligation d'information

Les comptes et le bilan administratif

Comptes administratifs

INVESTISSEMENT - DEPENSES			
		2021	2022
10	Subventions d'équipement	22 366,50	22 366,50
11	Dotation aux réserves pour Fonds d'actions sociale	213,79	0,00
15	Provisions passif	176 330,00	103 088,88
20	Immobilisations incorporelles	2 467,61	80 106,32
21	Immobilisations corporelles	20 455,20	27 395,80
23	Immobilisations en cours	51 907,37	178 107,46
26	Titres de participation	3 707,99	6 097,90
27	Dépôt fonds de garantie	2 650,16	4 282,72
29	Reprise Provisions	0,00	0,00
TOTAL		280 098,62	421 445,58

INVESTISSEMENT - RECETTES			
		2021	2022
10	Subventions d'équipement	0,00	0,00
11	Dotation aux réserves pour Fonds d'action sociale	87 087,25	0,00
15	Provisions passif	180 705,02	98 989,58
20	Amortissement des immobilisations incorporelles	8 966,11	15 662,76
21	Immobilisations corporelles	210 231,97	180 445,48
23	Immobilisations en cours	0,00	89 413,68
26	Titres de participation	0,00	0,00
27	Provisions dépôts et cautionnements	0,00	0,00
29	Provisions dépréciation de titres	0,00	0,00
TOTAL		486 990,35	384 511,50
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		206 891,73	-36 934,08

EXPLOITATION - CHARGES			
		2021	2022
60	Achats	10 952,91	12 819,10
61	Frais de personnel	1 078 025,88	1 089 384,35
62	Impôts et taxes	76 302,41	81 902,64
63	Fournitures extérieures	434 248,84	515 791,56
64	Transports et déplacements	12 366,07	17 577,69
65	Dégagements Capitaux Prêtés	0,00	0,00
66	Frais divers de gestion	112 599,37	116 496,23
67	Frais financiers	124 003,48	73 425,32
68	Amortissements et provisions	468 113,63	455 490,30
69	Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00
87	Pertes et profits	81 946,03	66 362,26
TOTAL		2 398 558,62	2 429 249,45

EXPLOITATION - PRODUITS			
		2021	2022
70	Produits opérations de prêts	1 364 493,11	1 429 396,72
73	Charges récupérées	122 412,49	103 696,58
76	Produits accessoires	61 189,86	145 336,12
77	Autres produits financiers	244 688,20	329 418,09
78	Reprise sur provisions	331 590,41	236 273,55
87	Pertes et profits	118 564,61	172 168,06
TOTAL		2 242 938,68	2 416 289,12
RESULTAT D'EXPLOITATION		-155 619,94	-12 960,33



Bilan administratif

ACTIF			
	2021	2022	
20	Immobilisations incorporelles	10 107,45	74 551,01
21	Immobilisations corporelles	2 512 105,78	2 359 056,10
23	Immobilisations en cours	82 249,88	170 943,66
26	Titres de participation	199 838,91	205 936,81
27	Dépôts fonds de garantie	6 638,26	10 920,98
	TOTAL CLASSE 2	2 810 940,28	2 821 408,56
41	Opérations de prêts	7 101 569,47	5 695 149,85
43	Droits de suite OC/Impot	0,00	0,00
46	Débiteurs et créditeurs divers	1 285,15	4 613,17
48	Charges reçues ou comptabilisées d'avance	420 963,26	520 793,76
49	Comptes d'attente et à régulariser	260 360,22	247 804,45
	TOTAL CLASSE 4	7 784 178,10	6 468 361,23
51	Prêts versés	16 560 846,51	16 118 115,83
54	Chèques impayés	152,90	91,08
55	Titres de placements et bons	12 783 168,93	14 099 042,98
56	Disponibilités	5 393 172,85	4 210 622,07
57	Caisse	116 217,68	143 082,06
58	Disponibilités-régisseurs et succursales	338 155,09	498 261,76
	TOTAL CLASSE 5	35 191 713,96	35 069 215,78
	TOTAL	45 786 832,34	44 358 985,57

PASSIF			
	2021	2022	
10	Fonds de dotation	26 495 877,39	26 542 029,60
11	Réserves	2 825 486,84	2 825 486,84
12	Report à nouveau	-1 864 468,16	-2 088 606,81
15	Provisions pour pertes et charges	188 987,53	184 888,23
	TOTAL CLASSE 1	27 645 883,60	27 463 797,86
27	Dépôts versés	360,00	360,00
29	Provisions dépréciation titres	0,00	0,00
	TOTAL CLASSE 2	360,00	360,00
40	Créanciers	31 516,62	34 264,78
43	Etat	15 255,63	18 462,87
45	Opérations sociales et diverses	495 376,77	417 826,78
46	Débiteurs et créditeurs divers	81 772,04	66 371,82
47	Autres charges et intérêts à payer	135 967,00	199 456,87
48	Charges payées ou comptabilisées d'avance	259 023,08	42 476,08
49	Comptes d'attente et à régulariser	28 797,92	163 217,23
	TOTAL CLASSE 4	1 047 709,06	942 076,43
50	Financement des opérations de prêts	9 194 270,89	9 249 503,65
54	Chèques impayés	0,00	209,06
55	Versements restant sur placements	604 299,32	563 876,47
58	Liaison siège/Agences	335 155,09	495 261,76
59	Comptes de liaison	7 114 774,32	5 656 860,67
	TOTAL CLASSE 5	17 248 499,62	15 965 711,61
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-155 619,94	-12 960,33
	TOTAL	45 786 832,34	44 358 985,57

L'analyse budgétaire

Comparaison des comptes de résultat 2021, 2022 avec le budget prévisionnel (BP)

Montants en K€	31/12/2021	B.P. 2022	31/12/2022	variation 2022/BP	variation 2022/2021
Gages	1 209	1 273	1 344	71	134
Crédits	225	253	211	- 42	- 14
Trésorerie	183	196	323	127	140
SoMoney & prestations informatiques	67	84	170	87	103
Autres	- 43	- 60	- 54	6	- 12
Produit Net Bancaire	1 642	1 745	1 993	248	351
Frais de personnel	- 1 039	- 1 073	- 1 103	- 30	- 64
autres frais généraux	- 563	- 676	- 652	24	- 89
Dotations aux amortissements des immobilisations	- 219	- 211	- 196	15	23
Résultat Brut d'Exploitation	- 179	- 215	42	257	221
Coût du risque	2	- 35	- 71	- 36	- 73
Résultat sur actifs immobilisés	-	- 2	-	2	-
Résultat exceptionnel	21	24	16	- 8	- 5
Impôts sur les sociétés	-	-	-	-	-
Résultat Net	- 156	- 228	- 13	215	143

Comparaison de l'activité gage avec les autres caisses de Crédit Municipal

CPCCM INDICATEURS de PRODUCTION Prêts sur gages Au 31/12/2022

Etablissements	2021			2022			Evolution En-cours
	stock en nombre	Montant du stock en €	Montant prêt moyen en stock	stock en nombre	Montant du stock en €	Montant prêt moyen en stock	
Avignon	14 231	8 904 000	626	14 875	9 887 562	665	11,0%
Bordeaux	25 733	18 416 113	716	25 475	19 105 182	750	3,7%
Boulogne/Mer	1 753	1 267 326	723	1 742	1 187 693	682	-6,3%
Dijon	3 520	2 854 140	811	3 524	2 564 845	728	-10,1%
Lille	12 394	8 599 093	694	12 048	9 030 291	750	5,0%
Lyon	43 613	35 557 000	815	43 603	39 134 074	898	10,1%
Marseille	47 890	29 342 264	613	46 427	30 436 698	656	3,7%
Nancy	3 990	3 000 706	752	3 960	3 159 126	798	5,3%
Nantes	10 703	9 244 457	864	11 243	10 306 536	917	11,5%
Nice	18 804	16 438 698	874	18 591	17 974 506	967	9,3%
Nîmes	-	17 843 352	#DIV/0!	25 111	18 921 650	754	6,0%
Paris	160 379	181 860 696	1 134	159 176	193 183 402	1 214	6,2%
Reims	2 585	1 705 479	660	2 619	2 024 904	773	18,7%
Roubaix	2 428	1 374 352	566	2 443	1 471 634	602	7,1%
Rouen	3 265	3 286 166	1 006	2 864	3 027 000	1 057	-7,9%
Strasbourg	7 133	5 117 135	717	7 526	5 898 034	784	15,3%
Toulon	13 709	8 073 510	589	13 197	8 341 930	632	3,3%
Toulouse	23 670	14 073 976	595	23 352	14 570 307	624	3,5%
Total	395 800	366 958 463	927	417 776	390 225 374	934	6,3%

Données fournies à la conférence permanente en janvier 2023 – Chiffres non définitifs

Le compte d'exploitation et le bilan publiable

Le compte d'exploitation

	note annexe	2021	2022
Intérêts et produits assimilés	4.1	1 470 355,15	1 629 427,56
Intérêts et charges assimilés	4.1	-40 539,07	-51 213,46
Commissions produits		50 424,23	11 923,72
Commissions charges		0,00	0,00
Gains/pertes sur opérations de portefeuille	4.2	89 357,95	129 851,71
Autres produits d'exploitation bancaire	4.3	92 661,40	295 345,14
Autres charges d'exploitation bancaire		-20 451,18	-22 211,86
PRODUIT NET BANCAIRE		1 641 808,48	1 993 122,81
Charges générales d'exploitation	4.4	-1 601 843,89	-1 754 842,70
Dotations aux amortissements et prov / immobilisations		-219 198,08	-196 108,24
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		-179 233,49	42 171,87
Coût du risque	4.5	2 387,79	-71 008,59
RESULTAT D'EXPLOITATION		-176 845,70	-28 836,72
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	4.6	0,00	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		-176 845,70	-28 836,72
Résultat exceptionnel	4.7	21 225,76	15 876,39
Impôt sur les bénéfices		0,00	0,00
RESULTAT NET		-155 619,94	-12 960,33

Le bilan publiable

ACTIF			
	note annexe	2021	2022
Caisse, Banques centrales, CCP		419 860,85	444 796,21
Créances sur les établissements de crédit	2.9	5 211 957,06	4 019 484,72
Créances sur la clientèle	2.8 & 2.9	16 384 688,38	15 962 431,08
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.9	12 768 869,61	14 080 166,51
Immobilisations incorporelles	2.1	82 982,42	236 119,76
Immobilisations corporelles	2.1	2 521 480,69	2 368 431,01
Immobilisations financières		199 838,91	205 936,81
Autres actifs	2.6	7 923,41	15 534,15
Comptes de régularisation	2.5	562 049,00	661 112,49
TOTAL DE L'ACTIF		38 159 650,33	37 994 012,74
PASSIF			
	note annexe	2021	2022
Opérations avec la clientèle	2.9	345 081,34	232 656,26
Dettes représentées par un titre	2.9	9 194 270,89	9 249 503,65
Autres passifs	2.6	116 246,44	110 656,06
Comptes de régularisation	2.5	423 788,00	405 359,24
Versements restant sur titres		590 000,00	545 000,00
Provisions pour risques et charges	2.3	114 600,88	110 501,58
Fonds bancaires pour risques généraux		74 386,65	74 386,65
Capitaux propres hors FRBG	2.2	27 301 276,13	27 265 949,30
Capital souscrit		26 284 347,31	26 352 866,02
Réserves	2.4	2 825 486,84	2 825 486,84
Subventions d'investissement		211 530,08	189 163,58
Report à nouveau		-1 864 468,16	-2 088 606,81
Résultat de l'exercice	2.7	-155 619,94	-12 960,33
TOTAL DU PASSIF		38 159 650,33	37 994 012,74
HORS BILAN			
Engagements de financement			
Engagements reçus des établissements de crédit	3	300 000,00	300 000,00
Engagements reçus de la clientèle	3	1 007 456,57	2 026 823,65
Autres engagements			
Engagements reçus de la clientèle	3	9 385 871,83	10 353 461,34



L'annexe aux Comptes annuels 2022

FAITS SIGNIFICATIFS

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

- NOTE 1.1 Activités et contexte réglementaire
- NOTE 1.2 Crédit à la clientèle et provisions – Risque de crédit
- NOTE 1.3 Application du Règlement ANC 2014-07
- NOTE 1.4 Portefeuille titres
- NOTE 1.5 Immobilisations et amortissements
- NOTE 1.6 Capitaux propres
- NOTE 1.7 Produits et charges
- NOTE 1.8 Engagements envers le personnel
- NOTE 1.9 Impôts
- NOTE 1.10 Fonds pour risques bancaires généraux

NOTE 2 : LE BILAN

- NOTE 2.1 Immobilisations
- NOTE 2.2 Capitaux propres
- NOTE 2.3 Provisions
- NOTE 2.4 Fonds d'action sociale
- NOTE 2.5 Comptes de régularisation actifs - passifs
- NOTE 2.6 Autres actifs et passifs
- NOTE 2.7 Proposition d'affectation des Résultats
- NOTE 2.8 Créances sur la clientèle
- NOTE 2.9 Répartition des créances et des dettes

NOTE 3 - LE HORS BILAN

NOTE 4 - LE COMPTE DE RESULTAT

- NOTE 4.1 Produits et charges d'intérêts
- NOTE 4.2 Gains/pertes sur opérations de portefeuille
- NOTE 4.3 Autres produits d'exploitation bancaire
- NOTE 4.4 Charges générales d'exploitation
- NOTE 4.5 Coût du risque
- NOTE 4.6 Gains ou pertes sur actifs immobilisés
- NOTE 4.7 Résultat exceptionnel

NOTE 5 - LES POSTES BUDGETAIRES

FAITS SIGNIFICATIFS

Sur l'exercice 2022, il convient de mentionner les faits significatifs suivants :

- La mise en œuvre du processus d'accompagnement de la Caisse de Crédit Municipal de Rouen, aboutissant à l'ouverture d'une agence du Crédit Municipal de Nantes à Rouen au 1^{er} janvier 2023,
- Une progression de 10% de l'activité prêts sur gage, l'encours en capital prêté dépassant 10 MEUR au 31/12/2022,
- Un résultat net qui apparaît meilleur qu'estimé au Budget Primitif 2022,
- La préparation à la migration des outils informatiques dans le cadre du GIE CM Services, avec sa finalisation en mars 2023.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

NOTE 1.1 - ACTIVITÉS ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

a/ Le Crédit Municipal de Nantes est un établissement de crédit dont l'activité principale était centrée sur les financements, la collecte des dépôts et les services bancaires aux particuliers jusqu'au 31/12/2001. Depuis le 01/01/2002, le Crédit Municipal de Nantes a pour activités : le prêt sur gages, les prêts sociaux et tous prêts personnels attribués dans le cadre de sa mission d'action sociale ainsi que la gestion extinctive de son encours de prêts personnels.

b/ La loi n° 92.518 du 15 juin 1992 ayant décidé la dissolution de l'Union Centrale des Caisses de Crédit Municipal, le Crédit Municipal de Nantes a adhéré à la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal transformée en organisme professionnel au sens de la loi bancaire. La Caisse de Crédit Municipal de Nantes présente des comptes annuels pour les exercices 2021 et 2022, conformément à la réglementation en vigueur. Ces comptes annuels sont soumis à la certification d'un Commissaire aux comptes.

c/ La présente annexe :

- Précise les règles et méthodes comptables retenues pour la présentation de ces comptes annuels,
- Complète l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Par ailleurs, le Crédit Municipal de Nantes, établissement public de crédit et d'aide sociale, présente des comptes conformément aux règles de la comptabilité publique, (« Compte administratif »). Ceux-ci font l'objet d'une certification par l'Agent-Comptable de l'établissement.

NOTE 1.2 - CRÉDIT A LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS – RISQUE DE CRÉDIT

a/ Les encours

Les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan à leur valeur nominale. Sont classés en créances douteuses, parmi les comptes débiteurs de la clientèle, tous les encours (intérêts échus et capital restant dû) présentant un risque de crédit avéré dès lors qu'il existe plus de trois mensualités impayées. Cela comprend les dossiers pour lesquels une procédure de surendettement est en cours.

Les règles de déclassement sont conformes aux règles établies par la BCE sur le traitement des expositions non performantes (NPL).

Les encours sont restructurés dans le cadre du surendettement à des conditions hors marché. Ils sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, couru ou échue, est constaté en perte au moment de la restructuration. Au moment de la restructuration, tout écart entre l'actualisation des flux

contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration au taux d'intérêt effectif d'origine fait l'objet d'une décote. Du fait du provisionnement à 100 % de ces encours, le montant de la décote n'est pas isolé dans le montant de la provision globale.

Les encours douteux compromis ou encours contentieux, constituent une sous-catégorie des encours douteux. L'identification intervient à la déchéance du terme après une durée de classement dans l'encours douteux comprise entre 4 et 12 mois. La créance devient immédiatement et totalement exigible. Les intérêts comptabilisés sur l'encours compromis sont provisionnés à 100% conformément à la réglementation bancaire.

Depuis l'exercice 2013, le Crédit Municipal de Nantes provisionne à 100% les intérêts enregistrés sur l'encours douteux des prêts sur gage et non encaissés. Le passage à perte intervient à la suite d'une décision de justice ou par la constatation de l'impossibilité à recouvrer la créance.

L'encours se répartit de la façon suivante (crédits à la clientèle hors prêts sur gage) :

En millions d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Encours sain	6,86	5,15
dont en surendettement	0,04	0,03
Encours douteux	0,20	0,45
dont douteux en surendettement	0,02	0,01
dont douteux compromis	0,07	0,06

b/ Les provisions

Dans le cadre de la gestion extinctive de son portefeuille de crédits à la consommation, les créances correspondant à des prêts sains mais bénéficiant d'un plan de surendettement, font l'objet d'une provision pour risque de contrepartie. Cette provision est reprise en fonction des encaissements constatés sur ces créances. Au 31 décembre 2022, cette provision s'élève à 3 KEUR.

Les provisions comptabilisées au 31 décembre 2022 prennent en compte les orientations définies par la BCE sur les expositions non performantes (NPL).

L'encours des prêts en gestion extinctive est provisionné à 100% au 31 décembre 2022, en capital et en intérêts.

Les provisions sur créances sont comptabilisées :

- En minoration d'actif, lorsqu'elles couvrent des risques d'actifs individualisés,
- Au passif parmi les provisions pour risques et charges lorsqu'elles couvrent des créances restructurées dans le cadre du surendettement, des prêts sur gage et le risque global de perte estimée sur les microcrédits personnels.

En milliers d'euros	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Dépréciations inscrites en déduction des éléments d'actifs	130	155	130	155
<i>Dont encours douteux</i>	57	97	57	97
<i>Dont encours compromis</i>	73	58	73	58
Provisions pour risques de contrepartie inscrites au passif :				
Prêts en surendettement	7	3	7	3
Prêts sur gage	22	32	22	32
Microcrédits personnels	73	64	73	64
Autres provisions (risque opérationnel)	13	0	1	12

c/ Les passages à perte

Le montant des non-valeurs enregistré au cours de l'exercice 2022 est de 51 KEUR. Dans le même temps, les récupérations de l'exercice sur les créances passées à perte sont de 16 KEUR.

Les passages à perte concernant les microcrédits personnels s'élèvent sur l'exercice 2022 à 41,6 KEUR, dont 14,4 KEUR à la charge du Crédit Municipal de Nantes :

Conventions	Nombre de prêts	Total Fonds de Garantie	Dont Crédit Municipal
CCAS de Nantes	5	4,3	2,2
CCAS d'Angers	4	3,6	1,6
CCAS de Rennes	1	0,6	0,3
CCAS La Roche sur Yon	5	7,7	3,8
CCAS Saint Herblain	2	1,7	0,9
Autres conventions	14	24,0	5,6
TOTAL	31	41,6	14,4

NOTE 1.3 – APPLICATION DU RÈGLEMENT ANC 2014-07

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le Crédit Municipal applique le Règlement ANC 2014-07 du Comité de la Réglementation Comptable du 26 novembre 2014 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit. Il prévoit que ces commissions soient étalées sur la durée de vie effective du crédit. Le Crédit Municipal a choisi d'appliquer un étalement linéaire (méthode alternative à l'étalement actuariel).

Depuis 2020, le Crédit Municipal a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres en charges (en gains et pertes sur l'activité de portefeuille). Cette option de comptabilisation s'applique de manière globale pour ces quatre catégories comptables de titres : les titres de placement, les titres d'investissement, les titres de l'activité de portefeuille et les autres titres détenus à long terme.

NOTE 1.4 - PORTEFEUILLES TITRES

Les montants sont en valeur brute. Les provisions figurent en note 4.6.

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Titres de participation :		
SCI : parts	171	171
Avances en compte courant	19	19
Titres de transaction	0	0
Titres de placements :		
▪ <i>Contrat de capitalisation</i>	4 066	4 129
▪ <i>FPCI Cap Grand Ouest 2&3</i>	602	647
▪ <i>Parts sociales</i>	508	511
▪ <i>Parts SCPI</i>	1 586	1 586
▪ <i>Obligations</i>	823	573
▪ <i>Fonds patrimonial + FCP</i>	108	108
Titres d'investissements :	4 500	6 000

Les moins-values latentes sur les titres de participation et de placements font l'objet d'une provision pour dépréciation.



Les titres d'investissement classés dans cette catégorie sont détenus jusqu'à leur échéance contractuelle ; les moins-values latentes ne font donc pas l'objet d'une constitution de provision pour dépréciation.

NOTE 1.5 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

a/ Les frais d'émission d'emprunts, immobilisés à l'actif du bilan sont amortis linéairement sur une durée maximale de 5 ans.

b/ Les immobilisations sont initialement inscrites au bilan pour leur prix de revient.

c/ Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon les modes et durées indiqués ci-après :

Nature	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	Linéaire	3 à 5 ans

NOTE 1.6 - CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du Crédit Municipal de Nantes comprennent :

- Le capital : compte tenu du statut d'établissement public, le capital n'est pas divisé en actions, mais se compose de la dotation initiale (fonds publics), des excédents capitalisés (capitalisation des résultats en l'absence de distribution), des bonis prescrits (réalisation des gages),
- Les réserves non affectées à la constitution du fonds d'action sociale,
- Les fonds pour risques bancaires généraux.

NOTE 1.7 - PRODUITS ET CHARGES

L'ensemble des produits et charges est comptabilisé conformément au principe de séparation des exercices comptables. En conséquence :

- Les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat *pro rata temporis* et sont comptabilisés en produits et intégralement provisionnés.
- Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux, etc.) font l'objet, le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance, etc.).



NOTE 1.8 - ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL

Les agents du Crédit Municipal sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale ; la Caisse n'a pas de charge, ni engagement en matière de retraite ou d'indemnité de départ qui représenteraient un caractère significatif. Il en est de même pour le personnel contractuel

NOTE 1.9 – IMPÔTS

Conformément à l'Article 29 de la Loi de finances pour 1988, les Caisses de Crédit Municipal sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

NOTE 1.10 - FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG)

La Caisse constitue un FRBG, conformément à la réglementation bancaire (CRB 90.02). Ce FRBG est composé de provisions pour risques bancaires à caractère général. Il n'y a pas eu de mouvement sur ce FRBG au cours de l'exercice 2022.

NOTE 2 : LE BILAN

NOTE 2.1 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Terrains	0	0
Immeubles	3 500	3 500
Autres immobilisations corporelles	2 191	2 218
Immobilisations incorporelles	1 863	1 945
Immobilisations en cours	82	171
Frais d'établissements et d'études	0	0
Montant brut	7 636	7 834
Amortissements	5 034	5 230
Montant net dont incidence de réévaluation	2 602	2 605

NOTE 2.2 - CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
Capital (y compris bonis prescrits)	26 248	26 284	26 353
Subventions d'équipement	234	212	189
F.R.B.G.	74	74	74
Réserves	2 739	2 825	2 825
Report à nouveau	-1 382	-1 864	-2 089
Résultat	-364	-156	-13
Total	27 548	27 376	27 340

Tableau de variation 2022 / 2021 (hors FRBG) :

En milliers d'euros	31/12/2021	Affectation	Résultat	Autres	31/12/2022
Capital	24 026				24 026
Bonis prescrits	2 258	69			2 326
Réserves – fonds de garantie	2 825				2 825
Report à nouveau	-1 864	-224			-2 089
Résultat	-156	156	-13		-13
Subventions d'équipement	212			-22	189
Total	27 301	0	-156	-22	27 266

NOTE 2.3 – PROVISIONS

En milliers d'euros	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Dépréciation titres de placements	14	5	1	19
Provisions pour créances douteuses (en déduction de l'actif)	130	152	130	152
Provisions pour risques et charges :				
Encours surendettement sain	7	3	7	3
Encours prêts sur gage	22	32	22	32
Risque opérationnel	13	0	1	12
Microcrédits personnels	73	67	73	67
Fonds pour risques bancaires généraux	74	0	0	74
Total	333	259	234	359

La provision de 19 KEUR sur titres de placements se décompose en 5 KEUR pour un FCP obligataire court terme et 14 KEUR sur la SCI Le Quadri.

NOTE 2.4 - FONDS D'ACTION SOCIALE

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance du 4 octobre 1995 a décidé la création d'un fonds d'action sociale. Ce fonds s'élevait au 31 décembre 2022 à 2 825 486,84 euros.

NOTE 2.5 - COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF & PASSIF

a. Actif

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Intérêts ou produits à recevoir	401	504
Charges payées d'avance	20	16
Divers	261	249
Total des produits à recevoir + comptes de régularisation Actif	681	769

b. Passif

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Charges à payer	72	106
Ventes sur gages	20	149
Divers	332	150
Total des charges payées d'avance + comptes de régularisation Passif	424	405

NOTE 2.6 - AUTRES ACTIFS & PASSIFS

a. Actif

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Dépôts et cautionnements	7	11
Divers	1	5
Total	8	16

b. Passif

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Dettes	61	9
Impôts / charges sociales	14	56
Cotisations perçues / Fonds de Garantie/caution	40	43
Divers	1	3
Total	116	111

NOTE 2.7 - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire d'un montant de 12 960,23 euros de la façon suivante :

- Bonis prescrits : 125 292,81 euros
- Report à nouveau : -138 253,14 euros

NOTE 2.8 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
CONCOURS À LA CLIENTÈLE :		
Prêts sur gage	8 948	9 889
Prêts personnels	6 857	5 136
Créances douteuses	346	705
Provisions (y compris surendettement sain et gages)	-232	-254
Créances rattachées	357	394
	16 276	15 869
COMPTES DE LIAISON :	0	0
TOTAL :	16 276	15 869

Les provisions sur créances douteuses s'élèvent, au 31 décembre 2022, à 155 KEUR, soit un taux de couverture de 22,0% (contre 34,1% au 31 décembre 2021).

Les provisions de passif, relatives aux provisions sur dossiers sains en surendettement, aux microcrédits personnels et aux provisions sur prêts sur gage, représentent respectivement 3 KEUR, 64 KEUR et 32 KEUR.

La part des créances douteuses dans l'encours géré par le Crédit Municipal de Nantes s'établit à 4,3%.

NOTE 2.9 - RÉPARTITION DES CRÉANCES ET DES DETTES

Répartition des créances et titres à revenu fixe selon la durée résiduelle

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Créances rattachées
Créances sur les établissements de crédit :					
<i>Comptes ordinaires</i>	501				
<i>Dépôts à terme</i>		911	2 500		108
Contrat de capitalisation				4 129	
Coussins de liquidité			392	255	
FPCI Cap Grand Ouest					
Fonds patrimonial	0				
Obligations		33	4 040	2 500	
Parts sociales	511				
SCPI				1 586	
FCP	108				
Créances sur la clientèle	5 508	6 975	2 603	489	388
Total	6 628	7 919	9 535	8 959	496

Les comptes ordinaires sont notamment constitués de comptes ouverts auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pour 336 KEUR et à la Société Générale pour 84 KEUR.

Les dépôts à terme, d'un montant total de 3 411 KEUR en capital, se décomposent comme suit :

	Capital (KEUR)	Taux (2022)	Echéance
Crédit Municipal de Bordeaux	1 411	1,30%	Juillet 2023 et mai 2024
Crédit Agricole	1 500	2,10%	Juin et septembre 2027
BPGO	500	1,10%	Octobre 2023
Total	3 411	1,32%	



Répartition des dettes selon la durée résiduelle :

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Dettes rattachées
Opérations avec la clientèle Dettes représentées par des placements solidaires :	233				
<i>Livrets</i>	5 092				
<i>Comptes à terme</i>	336	1 655	2 135		32

NOTE 3 : LE HORS BILAN

Au hors bilan, figurent :

- En engagements à recevoir les Fonds de Garantie constitués dans leurs comptes par les réseaux accompagnants (CCAS, associations...pour 116 K€), le Crédit Municipal de Bordeaux (580 K€) et par la BPI dans le cadre du fonds de cohésion sociale (1 330 K€) dans les conventions de micro-crédits personnels garantis,
- En engagements reçus le montant des biens remis en gage, garantissant les prêts octroyés
- En engagement reçu des établissements de crédit, une ligne de trésorerie souscrite en décembre 2022.

NOTE 4 : LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat de 2022 n'a pas donné lieu à des reclassements par rapport au compte de résultat 2021.

NOTE 4.1 – PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

En milliers d'euros	2021	2022
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	95	194
Produits sur opérations avec la clientèle	1 376	1 435
<i>Dont prêts sur gage</i>	1 157	1 236
<i>Dont autres prêts</i>	218	220
Total	1 470	1 629
Charges sur opérations avec la clientèle (intérêts versés sur placements solidaires)	-41	-51
Total	-41	-51

NOTE 4.2 – GAINS/PERTES SUR OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

En milliers d'euros	2021	2022
Contrat de capitalisation Natixis	32	63
FPCI Cap Grand Ouest	0	0
Parts sociales (Crédit Coopératif & BPGO)	7	7
Plus-value cession FCP	66	0
Moins-value cession FCP	0	0
Produits SCPI	44	65
Frais souscription SCPI	-46	0
Dotation sur provisions / moins-values latentes	-14	-5
Reprise sur provisions / moins-values latentes	0	0
Total	89	130

La valorisation du contrat Natixis au 31/12/2022 est de 4 129 KEUR, contre 4 066 KEUR au 31/12/2021 (+1,55% sur un an).

NOTE 4.3 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2021	2022
Charges refacturées	21	40
Divers	3	3
Bonis prescrits (prêts sur gage)	69	125
Total	93	168

NOTE 4.4 – CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2021	2022
Frais de personnel	-1 058	-1 104
Frais généraux	-568	-652
Provision pour risques et charges	+25	1
Total	- 1 602	- 1 755

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à la somme de 24 KEUR.

NOTE 4.5 – COÛT DU RISQUE

Légende :

En moins (-) : dotations
En plus (+) : reprises

En milliers d'euros	2021	2022
Passages à perte hors micro-crédits (capital)	-20	-2
Passages à perte hors micro-crédits (intérêts)	0	0
Passages à perte micro-crédits (voir note 1.2 c)	-36	-14
Passages à perte prêts sur gage	-2	0
Passages à perte prêts associations	-11	-35
Provision sur capital douteux et compromis hors micro-crédits :		
Dotation	-132	-154
Reprise	172	132
Provision sur capital douteux microcrédits :		
Dotation	-2	-3
Reprise	1	2
Provision pour risques et charges microcrédits :		
Dotation	-73	-64
Reprise	79	73
Provision sur intérêts douteux et compromis hors prêts sur gage :		
Dotation	-4	-1
Reprise	10	4
Provision sur douteux et compromis prêts sur gage :		
Dotation	-22	-32

Reprise	31	22
Autres provisions pour risques & charges :		
Dotation	-3	0
Reprise	14	3
Total	2	-71

NOTE 4.6 – GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2021	2022
Plus-value sur immobilisations (cession)	0	0
Provision pour dépréciation immobilisation financière	0	0
Moins-value sur immobilisation financière		
Total	0	0

NOTE 4.7 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	2021	2022
Produits sur exercice antérieur	8	6
Reprise subvention d'équipement	22	22
Divers produits exceptionnels	3	3
Charges sur exercice antérieur	-12	-15
Diverses charges exceptionnelles	0	0
Total	21	16

NOTE 5 : LES POSTES BUDGÉTAIRES

Postes ouverts au 31 décembre de chaque année :

Postes budgétaire	31/12/2021	31/12/2022
Fonctionnaires	13	11
Contractuels	7	6
Agents non permanents	1	2
Total	21	19

1. Le Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



2. Le Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

